
Conseil Municipal n°8 du 06 novembre 2020

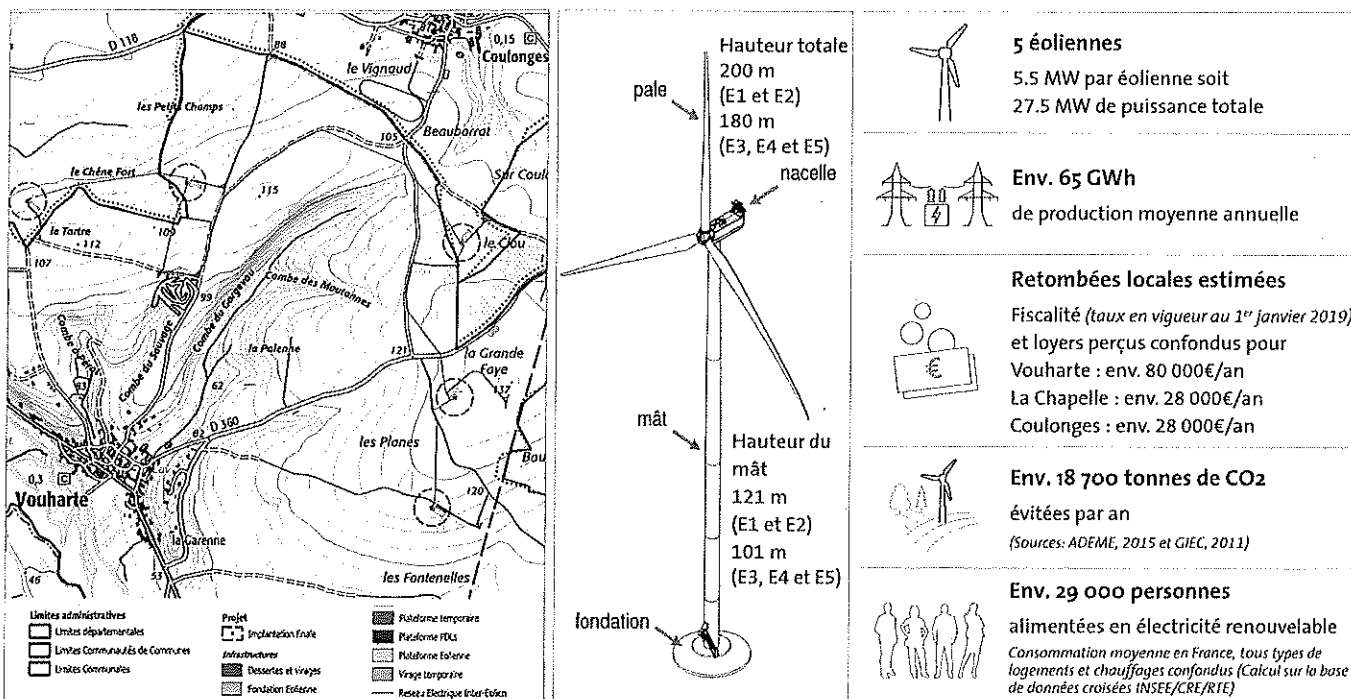
- ✓ **1 minute de silence en hommage à Samuel PATY**
- ✓ **Enumération des pouvoirs :**
 - Jacques MAHE à Jean-Marc DE LUSTRAC
 - Magalie ROUMAGNE à André PENAUD
- ✓ **Signature de la feuille d'émargement**
- ✓ **Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 02 octobre 2020**
- ✓ **Désignation d'un secrétaire de séance : Maryse POTEL**
- ✓ **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :**
Ajout du point 8 – modification du point 6

- ✓ **Ordre du jour :**
 1. Avis enquête publique du projet éolien du Chêne Fort – Communes de Vouharte Coulonges et La Chapelle
 2. Attribution de subventions : Club des Amis Varsois, C.R.A.B, Vars en Cœur
 3. Autorisation de signature de la convention de mise à disposition entre le Budget Principal et le Budget annexe Transport Scolaire
 4. Validation de l'adhésion des communes de Vindelle, Chabrac et Turgon au Syndicat Mixte de la Fourrière
 5. Autorisation de rétrocession du réseau d'eau potable de la ZA du Champs de la Foire au SIAEP Nord-Ouest Charente.
 6. Décision modificative n°2 Hameau
 7. Décision modificative n°2 Budget Communal
 8. Création de la Maison France Service
 9. Questions et informations diverses

1. Avis enquête publique du projet éolien du Chêne Fort – Communes de Vouharte Coulonges et La Chapelle

L'avis de la commune de Vars est sollicité sur le projet de parc éolien « Le Chêne Fort » sur les communes de Vouharte, Coulonges et La Chapelle porté par la SNC CPENR LE CHENE FORT (ABO WIND), en vue de construire et d'exploiter un parc éolien de 5 aérogénérateurs.

Localisation et caractéristiques du projet



Les postes de livraisons sont situés sur la parcelle communale du motocross.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité, émet un avis DEFAVORABLE.

2. Attribution de subventions : Club des Amis Varsois, C.R.A.B, Vars en Cœur

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT ATTRIBUÉ EN 2019	MONTANT SOLlicitÉ EN 2020	VOTES	MONTANT VOTÉ
AMIS VARSOIS	1 800 €	850 €	17 favorables 2 abstentions (PENAUD ROUMAGNE ^o)	850 €
CRAB	300 €	300 €		Ajourné pas d'élément complémentaire
VARS EN CŒUR	850 €	400 €	Unanimité	400 €

3. Autorisation de signature de la convention de mise à disposition entre le Budget Principal et le Budget annexe Transport Scolaire

La convention de mise à disposition du personnel entre le budget principal et le budget annexe du transport scolaire est arrivée à échéance, il est donc nécessaire de l'établir à nouveau. Les conditions restent inchangées à savoir :

- ✓ Remboursement du coût de l'essence pour le bus scolaire ;
- ✓ Mise à disposition de deux agents techniques à raison de 11/35° et 16/35°.

La durée de cette convention est prévue pour 5 ans

Le Maire est autorisé à signer ladite convention et Madame Isabelle MIOCIC est habilitée à signer au nom du budget annexe.

VOTE A L'UNANIMITÉ

4. Validation de l'adhésion des communes de Vindelle, Chabrac et Turgon au Syndicat Mixte de la Fourrière

M. Le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'en séance du 14/10/2020 le Conseil syndical de la Fourrière a statué favorablement sur l'adhésion de 3 nouvelles communes.

Conformément à l'article L. 5211-18 du CGCT, le Syndicat Mixte de la Fourrière notifie aux communes et EPCI adhérents, la délibération faisant acte de nouvelles adhésions, entraînant des modifications de statuts. Cette modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux et communautaires.

Le conseil municipal, approuve l'adhésion des communes de Vindelle, Chabrac et Turgon au Syndicat Mixte de la Fourrière.

VOTE A L'UNANIMITÉ

5. Autorisation de rétrocession du réseau d'eau potable de la ZA du Champs de la Foire au SIAEP Nord-Ouest Charente.

En 2014, la commune a effectué des travaux d'extension du réseau d'eau potable à la ZA Champs de la Foire, actuellement ces canalisations appartiennent au domaine privé de la commune. Pour la construction du pôle enfance une nouvelle extension est nécessaire. Il convient donc de rétrocéder ce réseau au SIAEP Nord-ouest Charente.

VOTE A L'UNANIMITÉ

6. Décision modificative n°2 Hameau

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00 €	1 153,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	1 153,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 153,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 153,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 153,00 €	1 153,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

VOTE A L'UNANIMITÉ

7. Décision modificative n°2 Budget Communal

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6228 : Divers	11 576,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6232 : Fêtes et cérémonies	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	11 576,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657351 : GFP de rattachement	0,00 €	5 576,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	5 576,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	11 576,00 €	11 576,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

VOTE A L'UNANIMITÉ

8. Création de la Maison France Service

Le projet de création de la Maison France Service est à ce jour défini. Cet espace sera adossé à la médiathèque.

Budget Prévisionnel :

Nature de dépense	Montant HT
Travaux	234 000,00 €
Maitrise d'œuvre - Frais d'études et d'ingénierie liés à l'opération	39 820,00 €
Bureau de contrôle - Coordonnateur SPS	
Divers (Enseigne - signalétique...)	8 000,00 €
Matériel - Mobilier	8 000,00 €
Total général	289 820,00 €

Plan de Financement Prévisionnel :

Financiers sollicités	Montant	Taux	
ETAT - DSIL exceptionnelle 2020	144 910,00 €	50%	Sollicité
Conseil départemental de la Charente	14 000,00 €	5%	Acquis
La Poste	30 000,00 €	10%	Sollicité
Autofinancement : emprunt	100 910,00 €	35%	
Total général	289 820,00 €	100%	

Le conseil municipal :

- ✓ approuve la réalisation de la Maison France Service,
- ✓ adopte le programme de l'opération,
- ✓ approuve le budget prévisionnel de l'opération,
- ✓ approuve le plan de financement prévisionnel,
- ✓ autorise M. Le Maire à solliciter, à ce titre, toute subvention mobilisable,
- ✓ autorise M. Le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

VOTE A L'UNANIMITÉ

9. Question et informations diverses

- Organisation de la commission vie économique et agricole : le projet de Halte ferroviaire intègre cette commission.

Cela entraîne une réorganisation de la commission les membres sont dorénavant les suivants :

PRESIDENT : Jean-Marc De LUSTRAC

VICE-PRESIDENT : Richard BLET

Membres : Bruno CAMY *en charge du dossier halte ferroviaire*

Michelle FABRE

Elisabeth LASBUGUES

Maryse POTEL

Coralie GUERRY

Martine GIVELET

Gérard HUET

- Des producteurs qui devaient participer à la Foire aux vins ont sollicité l'autorisation d'être présents les 7 et 8 novembre sur la place de VARS ce qui leur a été accordée.

A 20h40 la séance est levée



Le Maire de VARS

Jean Marc de LUSTRAC

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Marc de Lustrac", written over the printed name.